



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N° : 17/17112022

**OBJET : OCTROI DE SUBVENTION AU TITRE DE
L'ANNEE 2022**

| | |
|----------------|----|
| Présents : | 28 |
| Procurations : | 05 |
| Votants : | 33 |
| Abstentions : | 00 |

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : 38



Le Président de séance
Bruno DOMEN

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept novembre à dix-sept heures et vingt et une minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

Présents :

M.DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjoints : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme PLANESSE Nadine née PALAS (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint)

Les Conseillers Municipaux : Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, Mme HAMILCARO Annick, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, M. FELICITE Roland, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN née HIBON Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme SINAPAYEL Marie Josée, Mme VION née LATCHIMY Marie Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David,

Absents représentés :

- Mme ANAMALE Marie-Claude (9^{ème} Adjointe) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M ZETTOR Josian (Conseiller) *procuration* à M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint)
- Mme DOMPY née BALENCOURT Brigitte (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- M. HODGI Claudio (Conseiller) *procuration* à M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint)

Absents :

- Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère)
- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. CODARBOX Jacky (Conseiller)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

AFFAIRE N° 17/17112022
OCTROI DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2022
Direction Education et Cadre de Vie / Culture

Le Maire expose :

Le Conseil Municipal réuni le 16 décembre 2021 (affaire N° 06/16122021), le 07 avril 2022 (affaire 10/07042022), le 14 septembre 2022 (affaire N° 17/14092022) et le 13 octobre 2022 (affaire 13/13/10/22), a procédé au vote des subventions aux associations au titre de l'année 2022.

En complément de celles-ci, la Commune a été sollicitée pour un soutien financier dans le cadre de l'organisation d'une manifestation culturelle.

L'association ACCOI organise un « marché de Noël » les 17 et 18 décembre 2022, dans le Parc du 20 décembre avec différents partenaires.

Pour le déroulement de cette manifestation, la Ville souhaite accompagner l'organisateur en lui apportant un soutien logistique et financier.

Ceci exposé, il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de donner suite à la demande de l'association pour le montant suivant :

| ASSOCIATION | MONTANT DE LA SUBVENTION | DATE DE LA DEMANDE |
|-------------|--------------------------|--------------------|
| ACCOI | 5 000,00€ | 28/10/2022 |

- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- Donne suite à la demande de subvention de l'association ACCOI pour un montant de 5 000 € ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

**Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 33 NOV. 2022
Le Président de séance,**



Bruno DOMEN